



Conseil d'école

Mardi 17 novembre 2020

(par correspondance)

PROCES-VERBAL

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'Ecole
- Vote du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 16 juin 2020 (doc joint à l'invitation)
- Vote du règlement du Conseil d'Ecole (doc joint à l'invitation)
- Classes, effectifs 2020-2021 et perspectives
- Vote du règlement intérieur de l'école (doc joint à l'invitation)
- Sécurité
- Projet d'école 2018-2022 & actions à venir
- Réhabilitation de l'école & développement numérique

Les questions complémentaires communiquées avant le 17 novembre sont intégrées à l'ordre du jour.

1. Présentation des membres

Cette année, faute de candidature, les élections n'ont pas eu lieu. Une liste de volontaires a donc été désignée pour représenter les parents aux divers conseils d'école. Au-delà du temps précieux, il est à noter qu'avec ce dispositif, nous avons économisé près de 400 bulletins de vote et plus de 1000 enveloppes.

Représentants de parents	Mairie	DDEN	Equipe enseignante
Luc BONNEAU Nathalie DELOGE-BARBE Christine CORNUAU Céline BOUSSEAU Solenne BOTELHO Sylvie FELLER Manuela ROGER Peggy RAMPILLON	M. BOUANCHEAU M. CHAUVET	Mme BARSİ	RASED Mme DEFONTAINE Mme ROUX DE REILHAC Mme GUILLET Mme LOISEAU Mme MERLET Mme FORTIN Mme FAIT M. CHALON Mme BROCHARD Mme LAMBERT M. BOUILLAUT

M. Arnoux a été nommé IEN de la circonscription Haut Bocage depuis la rentrée du 2 novembre 2020.

2. Vote du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 16 juin 2020

Le procès-verbal du conseil d'école du 16 juin 2020 est accepté à l'unanimité.

3. Vote du règlement du Conseil d'Ecole

Le règlement du Conseil d'Ecole est voté à l'unanimité.

4. Classes, effectifs 2020-2021 et perspectives

Années	Nombre d'élèves (+ ULIS)	Nombre de classes
2010 - 2011	198 + 12 = 210	8
2011 - 2012	201 + 12 = 213	8
2012 - 2013	206 + 12 = 218	8
2013 - 2014	211 + 12 = 223	9

2014 - 2015	205 + 12 = 217	9
2015 - 2016	209 + 12 = 221	9
2016 - 2017	204 + 13 = 217	9
2017 - 2018	212 + 12 = 224	9
2018 - 2019	219 + 12 = 231	9
2019 - 2020	231 + 12 = 243	10
2020 - 2021 (au 16/11/20)	235 + 12 = 247	10
Prévisions 2020-2021	249	10

Effectifs de l'école maternelle Françoise Dolto (nov 2020) :

TPS	PS	MS	GS
4	26	40	46

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS / DITEP	TOTAL
CP	26					dont 2	26
CP-CE1	17	11				dont 2	28
CE1		27				dont 0	27
CE1-CE2		15	12			dont 0	27
CE2			28			dont 0	28
CE2-CM1			8	19		dont 2	27
CM1				28		dont 2	28
CM1-CM2				9	18	dont 2	27
CM2					29	dont 2	29
TOTAL	43	53	48	56	47		247

Les classes de l'école sont très chargées (de 26 à 29 élèves) avec un public très hétérogène. De plus, l'attractivité du territoire fait que nous inscrivons en cours d'année de nouveaux élèves. Pour autant, peu de radiations sont demandées. Nous sommes au-delà de l'objectif présidentiel fixé à un maximum de 24 élèves par classe de GS, CP, CE1 d'ici la fin du quinquennat soit avril 2022. Avec 250 élèves, il faudrait une ouverture de classe (10 + dispositif ULIS) pour approcher cet objectif... Pour ouvrir une classe, il faudrait également prévoir une salle pour l'accueillir. Il semble primordial de prendre en compte cette donnée dans les travaux de réhabilitation de l'école...

5. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

6. Sécurité

Le protocole sanitaire a été renforcé depuis le 2 novembre 2020 :

- le port du masque a été rendu obligatoire
- les accès à l'école ont été multipliés (Champ de Foire, rue Neuve, rue de Saumur)
- le brassage des élèves est limité
- le lavage des mains, l'aération des classes et la désinfection des locaux ont été renforcés

Le directeur tient à remercier les familles pour la compréhension et la confiance manifestée envers l'équipe enseignante ainsi que les services municipaux pour le travail réalisé en commun. Les protocoles ont été difficiles à mettre en place depuis le printemps dernier compte-tenu des délais très courts, des ordres et des contre-ordres de dernière minute mais les familles ont toujours su attendre les instructions sans encombrer inutilement la ligne téléphonique ou la boîte mail. Merci très sincèrement !

Afin de participer à l'effort commun, l'Ecole a décidé d'économiser une partie du budget accordé par la municipalité. Ainsi, les 2650 € dévolus aux transports n'ont pas été dépensés.

Trois exercices « Incendie » sont prévus dans l'année (14 septembre 2020 + périodes 3 et 5)

Un exercice PPMS « Attentat-intrusion » est prévu le 23 novembre 2020. > Le manque d'efficacité du signal d'alerte posera certainement de nouveau problème. L'étude menée par l'entreprise BODET sera-t-elle suivie de faits ? Des demandes de subventions peuvent être formulées par les municipalités auprès de la préfecture...

Réponse de la collectivité :

L'étude réalisée par l'entreprise BODET permet d'équiper TOUS les bâtiments de l'école (ceux à vocation scolaire, comme ceux de la restauration et ceux du périscolaire) et les cours, tout en asservissant les différents systèmes entre eux. Le coût de ce matériel, hors pose et raccordement, dépasse les 10 000 €. C'est un budget conséquent qui mérite une attention particulière. Depuis la réalisation de ce devis, la Ville est entrée en contact avec un autre fournisseur d'équipement. Un devis similaire va lui être commandé, mais pas avant la fin du mois de janvier 2021.

Une fois le devis arrêté et validé, la Ville sollicitera des subventions auprès de la Préfecture, tout en sachant que ces demandes de financement, liées à des enveloppes nationales, aboutissent rarement positivement si la Ville émettrice ne dispose pas de Quartiers Prioritaires. Ce qui est le cas pour Les Herbiers et pour les autres villes du Département.

En complément de ce système d'alarme, d'autres « outils » comme l'installation d'un visiophone, voire, des caméras de vidéo protection filmant uniquement les entrées des écoles, peuvent être envisagées. Mais cela nécessite d'échanger entre les acteurs concernés. Une première concertation sur ce sujet pourra être opérée lors de la rencontre liée aux travaux.

Un exercice PPMS « Risques majeurs » est prévu en période 4.

Les 2 dossiers PPMS ont été mis à jour et transmis à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).

Les directeurs des écoles Dolto et Prévert rencontreront le mardi 24 novembre M. Schaub, responsable « sécurité – ppms » de la DSDEN.

7. Projet d'école 2018-2022 et actions à venir

Présentation de l'avenant au projet d'école concernant la mise en œuvre de l'aide pédagogique complémentaire.

> Avis favorable de l'IEN et du Conseil d'Ecole.

Rappel des axes du projet 2018-2022 et actions associées

Axes	Actions
Améliorer le climat scolaire	<ul style="list-style-type: none">- Associer toute la communauté éducative à l'amélioration de l'environnement de travail- Mise en place du Conseil des Elèves (1 fois par période)- Mise en place de la charte de vie commune (en cours)
Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages Développer le lien avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Insuffler une culture du projet collectif et fédérateur<ul style="list-style-type: none">o s'approprier et aménager l'espace de la cour par la création et l'entretien d'espaces vertso s'approprier et aménager l'espace de la cour par la rénovation du mobilier (bancs, murs, barrières...)o mettre en place une semaine extraordinaire : création de groupes hétérogènes, interventions d'animateurs extérieurs (bénévoles CLAS, éducateurs de la ville, Cicadelle...), animation d'ateliers par les enseignants...- Faire évoluer le volet « Parcours Citoyen »<ul style="list-style-type: none">> progression du CP au CM2 à construire en Conseil des Maîtres en lien avec les actions de l'axe 1> les CM2 sont toujours engagés dans le « Passeport Civisme »- Mener une réflexion collective sur la continuité et la cohérence des apprentissages (progression, outils communs, ateliers, place des TICE)
Apprendre à comprendre et se faire comprendre	<ul style="list-style-type: none">- Enseigner les stratégies de compréhension à travers l'utilisation d'outils tels que :<ul style="list-style-type: none">o Auditor – Auditrix ou « Une histoire par jour » pour les CPo Lectorino – Lectorinette pour les CEo TACIT pour les CM- Automatiser l'identification des mots et améliorer le lexique > année 2020/2021

EPS

Les classes de cycle 2 profiteront de 2 cycles d'EPS (8 séances) encadrés par Marie-Charlotte THOMAS ou sa remplaçante, les classes de cycle 3 de 3 cycles d'EPS encadrés par Laurent TELLIER.

CP & CP-CE1	CE1 & CE1-CE2	CE2	CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 & CM2
Jeux d'opposition	Handball	Jeux d'opposition	Cirque Tchoukball
Handball	Danse	Handball	Golf

Les activités sont susceptibles d'évoluer compte-tenu du contexte sanitaire.

Education musicale

CP, CP-CE1, CE1 & CE1-CE2	CE2, CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 & CM2
Toutes les semaines jusque février	Tous les quinze jours jusque juin

Films & dessins animés	Films & dessins animés
Représentation à la Tour des Arts en février 2021	Représentation au théâtre Pierre Barouh le mardi 8 juin 2021

Prévention routière

Comme chaque année, Florence LETOURMY interviendra sur 2 sessions pour proposer aux élèves des animations sur les thèmes :

- être passager d'un véhicule
- être passager d'un car
- être piéton
- exercer ses aptitudes de cycliste sur un parcours de maniabilité
- réaliser une sortie cycliste (cycle 3)

Dans le cadre du parcours civisme de la communauté de communes, les élèves de CM2 bénéficieront d'une intervention spécifique lors de la semaine de Prévention Routière (quizz Prévention Routière & Apprendre à porter secours)

Il est également rappelé que les classes de cycle 3 auront besoin d'accompagnateurs agréés pour les prochaines sorties cyclistes.

Natation

Le protocole sanitaire mis en place par le complexe aquatique ne permet que 5 séances par classe (pour éviter tout brassage d'élèves).

De septembre à décembre	De décembre à mars	De mars à juin
CE2-CM1 & CM1-CM2	CE2	CP & CP/CE1
CM1 & CM2		CE1 & CE1-CE2

L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs de cette année.

Interventions culturelles :

En l'état actuel des choses, de nombreuses interventions sont modifiées, reportées voire annulées. Ainsi, les visites à la bibliothèque municipale, les spectacles à la Tour des Arts et les séances de cinéma sont fortement impactées.

Téléthon

Les classes participeront le vendredi 4 décembre. Le Téléthon s'exporte cette année dans les écoles. Les élèves réaliseront ainsi leur course dans la cour pour la levée de fonds. Une urne sera disponible pour les familles qui le souhaitent pour faire des dons.

Fête de Noël : La fête ne pourra pas avoir lieu cette année.

Classe découverte des CM2 : Le projet est reconduit pour le printemps 2021 en espérant que rien n'entrave sa réalisation.

Aide aux leçons : Mise en place reportée pour le moment compte-tenu du contexte sanitaire.

8. Réhabilitation de l'école

Les derniers travaux ont concerné :

- le bâtiment central : pose d'ouvertures neuves à l'étage pour l'aide aux leçons et dans la BCD
- le bâtiment du Champ de Foire : pose d'ouvertures neuves dans les classes de CP-CE1 et CE2-CM1

Pour répondre aux demandes des élèves (Conseil des Elèves d'octobre 2020), des modifications dans la cour et sur le plateau EPS sont à l'étude ou en cours :

- commande et installation de 4 buts (2 achetés par l'école pour 1190 € et 2 ensembles buts/paniers achetés par le service scolaire pour 2225 €)
- commande et installation d'une table dans la cour (temporairement en place et lieu de l'ancienne structure)
- modification du lignage du plateau EPS
- remise à neuf des peintures sur le sol de la cour
- installation de poubelles

Les représentants de parents et l'équipe enseignante reste dans l'attente de la mise en place d'une commission « travaux » afin de débattre des chantiers suivants :

- les classes du bâtiment du Champ de Foire
- la salle polyvalente et les toilettes en qualité et nombre insuffisant
- les toilettes de la cour
- l'accès au bâtiment principal pour les PMR
- l'aménagement de la cour (en lien avec l'axe 1 du projet d'école) : structures, plateau d'EPS, verdissement
- les enduits des murs extérieurs (donnant sur la cour)

Il est à noter que la périscolaire, sous-dimensionnée, a fait une demande pour utiliser les locaux de l'école (BCD ou classe de CP) entre 16h30 et 17h30 certains soirs. Dans le cadre des travaux à venir, peut-être serait-il judicieux d'échanger sur un possible changement de destination de ce bâtiment... (+ cf. point 4 sur les lourds effectifs de l'école)

Réponse de la collectivité :

Les élus de la Ville des Herbiers ont bien acté la réhabilitation de l'école Prévert. Avec l'arrivée tardive (en raison du 1^{er} confinement) de nouveaux élus, notamment pour les Services Techniques, du temps supplémentaire a été requis pour bien mesurer l'étendue des travaux à réaliser. De plus, et comme indiqué par le directeur d'école, de nouveaux besoins sont apparus pour le périscolaire. Sachant également que la restauration scolaire va bénéficier d'importantes modifications (réhabilitation de l'office et agrandissement de la salle de restauration), il est apparu nécessaire d'appréhender l'ensemble de ces travaux de manière globale. En effet, le phasage de ces interventions ne sera pas sans conséquences sur l'activité quotidienne de l'école.

Actuellement, les Services Techniques travaillent sur différentes hypothèses concernant ces 3 structures (bâtiments scolaire, restauration et périscolaire). Une fois présentées aux adjoints municipaux début décembre, le service Vie scolaire organisera à la suite une rencontre avec le directeur de l'école et un représentant de parent (afin de limiter le nombre de personnes devant se déplacer) pour échanger sur les possibles pistes envisagées, dans une démarche de concertation.

9. Développement numérique

Au niveau de l'informatique :

- toutes les classes sont désormais dotées d'un portable neuf
- la classe mobile « SQOOL-tablettes » est effective
- les classes de CE2-CM1 & CM2 disposent d'un nouveau VPI

Certains points restent à régler :

- l'utilisation de la fibre reste fortement attendue
- la classe mobile vieillit inexorablement... Serait-il possible d'avoir un retour sur le renouvellement et la demande de chariot pour entreposer les portables ?
- pose de relais pour rendre les postes téléphoniques de la salle des maîtres et du local photocopieur opérants
- installation d'un système multifonction dans le bureau de direction
- point sur le contrat photocopieur et la mise à disposition d'un 2^{ème} appareil

Réponse de la collectivité :

- Classe mobile : le renouvellement ne figure pas dans le schéma directeur actuel et qui court jusqu'en 2022. Cela avait été indiqué lors de la préparation de ce schéma en 2018. A voir pour 2023. En attendant, le service Informatique va rafraîchir et maintenir ce matériel dans la limite de ses moyens. Pour le chariot, le coût de remplacement est élevé et la configuration de l'école (présence d'un bâtiment à étage) orientent plus le service Informatique sur le choix d'une armoire. Qu'en pense l'école ? > L'équipe enseignante est d'accord avec la mise à disposition d'une armoire spécifique à installer dans le placard de la salle de reprographie (à définir avec la DSI et les services techniques).
- Relais téléphonique : le service Informatique fait le point sur ce sujet. Selon le Directeur du service, le matériel nécessaire semblerait disponible.
- Photocopieurs : ils sont déployés progressivement et des dates d'installation ont été communiquées à l'école. (lundi 27 novembre)
- Utilisation de la fibre : le service Informatique avait prévu de travailler sur cet aspect aux vacances de la Toussaint. En raison du « re-confinement », ils ont été dans l'obligation de différer beaucoup d'interventions, dont celle-là. Elle reste toujours d'actualité et les agents concernés se remettront à la tâche.
- Système multifonction du bureau de direction : installation le 27 novembre

Pour les points 8 et 9, la direction remercie le service scolaire, les services techniques et la DSI pour l'écoute, la disponibilité et la qualité des relations tissées.

Pour autant, il convient de prendre en compte les besoins urgents en matière de :

- réhabilitation : la commission « travaux » est réclamée par toutes les parties depuis de nombreux mois
- reprographie : aucune mention n'a été faite quant à la mise à disposition d'un 2^{ème} photocopieur alors que cela avait été évoqué lors des Conseils d'Ecole précédents. Pour rappel, le groupe scolaire de La Métairie dispose de 2 photocopieurs pour 11 classes alors que l'école Jacques Prévert ne possède qu'un seul photocopieur pour 10 classes. Il ne s'agit pas là d'un confort superflu mais d'un véritable besoin, qui plus est sur la tranche horaire 8h00 – 9h00. Si la mise à disposition d'un 2^{ème} photocopieur s'avère impossible, a-t-on considéré du moins que le nouveau modèle devait disposer d'une fréquence d'impression plus importante ?

Les secrétaires de séance


A.FACT.

ECOLE PUBLIQUE JACQUES
PREVERT 12, BIS RUE DE
SAUNIER - LES HERBIERS
85500 - 02 51 01 00 35



